

Résolution sur la Nomination de la Présidente du Groupe de Travail
sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels en Afrique -
CADHP/Res.124(XXXXII)07

nov 28, 2007

La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (la Commission africaine), réunie en sa 42ème Session ordinaire tenue du 15 au 28 novembre 2007, à Brazzaville, République du Congo;

Rappelant sa mission de promouvoir les droits de l'homme et des peuples et de veiller à leur protection en Afrique en vertu de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (la Charte africaine);

Rappelant la Résolution ACHPR/Res.73 (XXVI)04 visant à mettre sur pied un Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels, prise lors de sa 36ème Session ordinaire, tenue du 23 novembre au 7 décembre 2004 à Dakar, Sénégal, et définissant également son mandat;

Notant avec satisfaction que le travail et les réalisations des membres du Groupe de travail : Sanji Mmasenono Monageng, Yasser Sid Ahmed El-Hassan et Mohamed Abdellahi Ould Babana;

Considérant que le mandat du Groupe de travail est arrivé à son terme le 14 novembre 2007;

DECIDE de nommer la Commissaire Angela Melo Présidente du Groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels en Afrique pour une période de deux ans, à compter du 28 novembre 2007.

NOMME EN OUTRE les membres suivants pour la même période:

- Commissaire Dupe Atoki, membre
- M. Ibrahima Kane, membre (renouvellement).

Fait à Brazzaville, République du Congo, le 28 novembre 2007